Réf. Farde e-Assemblées : 2544792

TRADUCTION

N° OJ : **231**

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/09/2023

Objet : Addendum au réglement d'ordre intérieur pour les milieux d'accueil sous tutelle d'"Agentschap Opgroeien (Kind en Gezin)".- Langes.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville a décidé d'intégrer des principes écologiques de base dans le fonctionnement quotidien des crèches communales, tels qu'une meilleure gestion des déchets ;

Afin de respecter cet engagement en tant que crèche modèle sur le plan écologique, les langes représentant plusieurs centaines de tonnes de déchets non recyclables par an, il a été décidé dans un premier temps de fournir des couches jetables plus respectueuses de l'environnement ;

Vu qu'après une analyse et une phase de test réussie dans deux crèches pilotes, il a ensuite été décidé de passer à l'étape suivante et d'adopter les couches lavables dans toutes les crèches communales;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins :

ARRETE:

Article unique : Approuver l'addendum au règlement d'ordre intérieur des milieux d'accueil sous tutelle d'agentschap Opgroeien (Kind en Gezin).

Annexes :

Addendum FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)